



Mis a pied par mon employeur

Par **smail_sou**, le **29/06/2009** à **17:07**

Bonjour,
mon employeur ma envoyer une lettre pour un entretien prealable a une sanction et une lettre de notification de mis a pied mais jai rien recu est ce que il peut apliquer cette sanction ou pas , jai su que je suis mis a pied en les appelant pour avoir mon planing pour le mois il mont dit tu travail pas de 2 au 10 par ce que tu a une mis a pied
merci davance